

autocratie

 [otokrasi; ɔtɔkrasi] n. f.

ÉTYM. 1794; grec *autokrateia* de *autokratês*. → Autocrate.



- ♦ Forme de gouvernement où le souverain exerce lui-même une autorité sans limite. → **Absolutisme, arbitraire, autocratie, despotisme, dictature, tyrannie.**

1 L'expérience prouve que le despotisme des assemblées est cent fois pire que l'autocratie d'un seul.

PROUDHON, in P. LAROUSSE.

- ♦ Pouvoir exercé de façon abusive. | *Autocratie parlementaire, sénatoriale.*

2 Et quand je m'efforce d'affirmer l'autocratie d'une philosophie quelconque — (alors qu'il y en a autant que d'individus) — lorsque je me bats les flancs, enfin, pour défendre les arguties de la Science, — si vaine en ses résultats réels, si orgueilleuse en ses troublantes apparences, — je conviens, oui, je conviens que je réprime toujours en moi-même une immense envie de rire.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, *Tribulat Bonhomet*, p. 127.



CONTR. Aristocratie, démocratie.

DÉR. Autocratique.